



Paroles d'Élue

La confiance que vous nous accordez pour les années à venir nous engage plus que jamais. Après vous avoir rencontré, après vous avoir écouté, notre feuille de route est écrite.

Plus que tout, vous souhaitez une commune sereine, apaisée. Avec l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, nous allons faire en sorte de répondre à vos attentes.

Notre commune va poursuivre son développement, en harmonie avec notre cadre de vie que nous devons préserver.

La mandature qui débute nous donnera maintes occasions de vous rencontrer, de vous informer de nos décisions, de l'avancement de nos travaux, d'être à votre écoute encore et toujours. L'unité et la cohésion de tous sont aussi nos priorités.

L'avenir de notre commune est florissant et il nous appartient que chacun y trouve sa juste place.

Je sais que chacun de vous sera force de proposition et, qu'avec l'équipe que je mène, nous efforcerons de ne jamais vous de décevoir.

Michelle Saintout

La Gazette de Saint-Estèphe est un document mensuel édité et distribué par la mairie de Saint-Estèphe sous la responsabilité de Mme Michelle Saintout, maire.

Contacts :

Mairie de Saint-Estèphe :
05 56 59 35 93
mairie@mairie-saint-estephe.fr
www.mairie-saint-estephe.fr

Impression sur 135g PEFC
www.lateliergraphique.com
Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette de Saint-Estèphe

LA PASSION DES ANIMATIONS...

Des cabaniers pas casaniers !

Qui n'a pas entendu parler des Cabaniers du Médoc ? Très peu de monde certainement... Rencontre avec le Président de cette association pas tout à fait comme les autres...

Au début des années 2000, l'association alors présidée par Bernard Lapeyre avait comme objet la défense des carrelets sur un territoire s'étendant de Saint-Julien-de-Beychevelle à Saint-Seurin-de-Cadourne. A l'époque, il s'agissait d'apporter une aide administrative aux propriétaires et de sauvegarder les fameux carrelets. L'association ne vivait alors que grâce aux cotisations de ses adhérents. En 2016, afin de disposer d'un budget plus confortable l'idée d'organiser des lotos naquit. Nous étions en 2016... Christophe Costa présidait alors cette association. Le succès rencontré incita les Cabaniers du Médoc à poursuivre sur cette voie et, dès 2022, la Fête des Cabaniers vit le jour.

Depuis 2024, Johnny Aubeneau est à la tête d'une bonne vingtaine de bénévoles :

« J'ai la chance d'être super bien entouré. Tout le monde est motivé et se rend disponible autant que de besoin ».

Un président qui se réjouit d'un tel engouement : *« C'est grâce à ce dynamisme, nous bénéficions d'une notoriété grandissante parce que nous prônons le lien social tout en*

proposant des choses qui ne se font pas ailleurs. Nous ne pouvons que nous réjouir des excellentes relations qui se sont tissées avec la municipalité, presque une complicité qui nous facilite grandement la tâche. De plus, au sein de la structure, chacun est invité à donner son avis et c'est ainsi que les décisions sont collégiales ».

Désormais, l'association gère presque 50 000 euros chaque année. Les lotos drainent du monde et le bouche à oreille fonctionne parfaitement. Chaque manifestation est attendue avec impatience et les réservations se font très tôt. Un véritable réseau s'est ainsi créé au fil du temps. L'essentiel des finances est ré-injecté dans l'incontournable Fête des Cabaniers, pour laquelle l'édition 2026, le 25 juillet, promet une journée exceptionnelle clôturée par un concert très attendu.

D'ici là, bon nombre de manifestations sont à l'affiche : deux lotos les 11 avril et 7 juin et un vide-grenier le 3 mai.

Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre l'aventure des Cabaniers du Médoc et dans la mesure où vous êtes disponible et prêt à vous investir, il ne tient qu'à vous de contacter le président au **06 08 84 84 23**.

Vous pouvez aussi suivre leur actualité sur la page Facebook des Cabaniers.

St Seurin-St Estèphe FC Des rendez-vous !

L'équipe fanion, bien calée en milieu de tableau de D2 (avec 2 matchs de retard) recevra Carbon Blanc le **dimanche 19 avril** à partir de 15h au stade municipal.

En D4, les réservistes, actuellement 4e avec 2 matchs de retard, reçoivent Canéjean le **dimanche 12 avril à 15h** au stade municipal avant d'accueillir Beychevelle le **19 avril à partir de 13h**.

LES LOTOS DU MOIS

11 avril, loto des Cabaniers du Médoc

18 avril, loto de Pays Médoc Rugby.

SUR VOS AGENDAS !

Dimanche 3 mai : vide-grenier des Cabaniers du Médoc.

BON RÉFLEXE À AVOIR...

Si ce n'est déjà fait, il est toujours temps de télécharger l'application «Panneau Pocket» sur votre smartphone. Ainsi, vous pourrez être informé en temps réel pour toute information importante impactant la commune.



LA GAZETTE À VOTRE SERVICE !

La Gazette de St Estèphe est à votre disposition pour l'annonce de vos réunions ou manifestations. Pour cela, n'hésitez pas à transmettre vos informations à la mairie avant le 20 de chaque mois pour une parution dans le numéro suivant.

BORNE DE RECHARGE

La borne de recharge pour véhicules électriques est en service. Elle se situe à proximité du stade et deux places de stationnement sont réservées aux véhicules en recharge.

Une partie des fonds perçus par ce dispositif est reversé à la commune.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les résultats officiels !

La liste «Saint-Estèphe, Terre de cœur» obtient 466 voix.

Sont élus :

M. Saintout - J. Viandon - M. Mandé - T. Lassale - N. Gouzil
P. Braquessac - P. Cecinas - M. Druesne - A. Chatard - O. Maneiro
D. Da Rocha - N. Miquau - C. Fauchey - J.P. Paolantoni - E. Zaka
B.Guillot - R. Bastide - J. Leisy - C. Joaquim.

Le conseil municipal d'installation s'est tenu le samedi 21 mars.

Mme Michelle Saintout a été élue maire.

M. Jean Viandon a été élu 1^{er} adjoint. Mmes Martine Mandé et Nicole Gouzil, M. Thomas Lassale ont été élus adjoints.

Mme Saintout et M. Viandon sont les élus communautaires.

Les prochaines réunions de la municipalité :

Mardi 14 avril à 18h30 pour les délégués aux collectivités.

Mardi 21 avril à 18h30 pour l'examen du budget.

Ces réunions sont ouvertes au public.



BON A SAVOIR...

Aménagements de voirie

La RD2 (Route de Blanquet) est en cours d'aménagement sur plusieurs points.

- Les limites des agglomérations Leyssac /Blanquet sont modifiées.

Elles seront désormais accolées l'une à l'autre, un peu avant le passage à niveau, en venant de Leyssac.

- Des bandes rugueuses seront installées sur environ 80 mètres, à hauteur des nouvelles limites d'agglomération.

- Des ralentisseurs de type «écluse» seront installés à l'entrée du hameau de Blanquet (en venant de Leyssac) et à l'intérieur du même hameau (au niveau du Château Andron Blanquet).

- Une zone 30km/h est installée sur le RD2, sur l'intégralité de l'agglomération de Blanquet.

Ces aménagements sont mis en place afin de lutter contre la vitesse excessive dans nos villages.



RÉUNION «MÉDOC CONNECTÉ»

Rendez-vous le 26 mai au domaine de Nodris

La présentation du bilan ainsi que les perspectives de l'action «Médoc Connecté» se déroulera le mardi 26 mai à 14h au domaine de Nodris à Vertheuil.

La finalité de «Médoc Connecté» est de répondre à vos attentes sur :

- L'inter connaissance entre les acteurs du Médoc de l'accès aux droits par l'usage du numérique ou pas;

- Une «veille» sur les actualisations de l'offre «accès aux droits» en Médoc par la création d'une carte interactive Mednum Gironde.fr (toujours en construction) accessible à tous;

- Des forums ou des rencontres organisées durant l'année et ouvertes autant aux publics qu'aux partenaires pour y trouver tous types de support ludiques, pédagogiques, interactifs dédramatisant l'usage de l'outil numérique permettant ainsi d'apprendre en jouant, en échangeant avec les autres.

**Contact «La Gazette»
05 56 59 35 93**

